



PLAN STRATÉGIQUE

DE LA BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

ÉDITION 2020-2025



Grande unité militaire du Génie, rattachée au commandement pour le territoire national de l'armée de Terre, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris est placée sous l'autorité du Préfet de police depuis sa création en 1811.

Riche de ses 8 500 sapeurs-pompiers, elle met, depuis plus de deux siècles, ses multiples compétences au service de la population. Catastrophes naturelles, risques urbains, secours à personnes, incendies, terrorisme, les défis opérationnels sont nombreux, permanents et s'inscrivent dans une agglomération en grande mutation : transition écologique, ruptures technologiques, transformation digitale. Il appartient à la brigade de sapeurs-pompiers de Paris de continuer à les anticiper en s'appuyant sur les deux piliers qui font sa force, l'intégration totale au sein de la Préfecture de police de Paris et le statut militaire assumé du Corps. Ces deux spécificités confèrent à la BSPP réactivité et efficacité, qualités indispensables sur une zone géographique atypique et sensible.

Ce plan stratégique présente les objectifs fixés à la BSPP autour de trois axes. L'efficacité opérationnelle, qui est sa raison d'être, l'optimisation de son fonctionnement, garantissant le bon usage des ressources publiques, et le souci du facteur humain, condition essentielle de l'engagement collectif au service des franciliens, y compris dans des conditions extrêmes.

À côté du schéma interdépartemental d'analyse et de couverture des risques, qui détermine les orientations opérationnelles, ce plan stratégique constitue une feuille de route essentielle pour les cinq prochaines années, fixant à la brigade de sapeurs-pompiers de Paris le cap à atteindre, les moyens nécessaires pour y parvenir et les risques potentiels à gérer.

Enfin, dans le contexte actuel, le mandat de la Brigade, outre ses missions traditionnelles, doit comprendre une capacité d'ouverture, tant vers les partenaires, les forces de sécurité et les professionnels de la santé, que vers la société civile, à travers des dispositifs variés, VSC, SNU et tous les dispositifs jeunesse. Elle apparaîtra alors comme un contributeur à la cohésion citoyenne, ainsi qu'au rayonnement du ministère à l'international dans le domaine de la sécurité civile.





SAPPEURS
POMPIERS



INTRODUCTION	6
Cadre général de l'action	6
Présentation de la zone de responsabilité de la BSPP	7
Les valeurs de la BSPP	8
État des lieux de la situation (base de données chiffrées 2019)	8
Situation opérationnelle	8
Situation des soutiens	9
I/ Les objectifs stratégiques	10
1/ Mission de la BSPP	10
2/ Présentation des objectifs stratégiques	11
Garantir l'efficacité opérationnelle de la BSPP	11
Optimiser l'organisation et le fonctionnement de la BSPP	13
Ancrer l'humain au cœur de notre action	15
3/ Engagement envers l'utilisateur : indicateurs de qualité du service rendu	17
4/ Documents complémentaires	17
II/ Suivi de l'exécution du plan	18
1/ Modalités de suivi	18
Suivi interne : comité stratégique	18
Suivi externe : CCGB et reporting	18
2/ Modalités d'évaluation en fin de période	18
Annexe 1 : Textes de référence	19
Annexe 2 : Organigramme de la BSPP	19
Annexe 3 : Chiffres clés de la BSPP concernant l'année 2019	20
Annexe 4 : Indicateurs de performance	23
Annexe 5 : Cartographie des risques pour l'année 2020	25
Annexe 6 : Échelonnement	26
Annexe 7 : Lexique	27



Le plan stratégique de la Brigade (PSB) s'inscrit dans l'esprit du code général des collectivités territoriales (CGCT – Articles L.2512-13, 16, 17, 18 et L.2521-3) qui instaure, sous l'égide du Préfet de police de Paris, autorité de tutelle de la BSPP, un dialogue entre les différents acteurs : BSPP, Préfecture de police (PP) et contributeurs. Dans un souci de clarté, il est établi un document synthétique présentant le cadre d'action ainsi que les objectifs à atteindre associés aux ressources nécessaires. Le présent plan stratégique s'inscrit complètement dans les orientations définies dans le SIDACR 2017, qui fixe le contrat opérationnel confié par le Préfet de police à la brigade de sapeurs-pompiers de Paris. Il prend en compte les derniers développements, permanence des soins ambulatoires (PDSA), métropole, évolution de la profession et de la médecine de ville. Il ne prend pas en compte les limites administratives et les modifications qui

suivront la définition de la métropole. De même, le modèle organisationnel est conçu en ne tenant pas compte, pour l'heure, des effets de la directive européenne sur le temps de travail (DETT) s'il était décidé que la BSPP n'en soit pas exclue.

Ce PSB s'insère dans le cadre temporel d'une vision à 5 ans. Il engage donc l'actuel commandant de la BSPP (COM BSPP), et s'intègre également dans une vision plus large incluant les résultats obtenus lors des commandements précédents, ainsi que les orientations pluriannuelles arrêtées dans le SIDACR. Il constitue donc bien une feuille de route de la Brigade formalisée à l'attention de ses partenaires dans le cadre d'une vision stratégique partagée et pérenne.

L'ensemble des textes servant de base référentielle au présent document figure en *annexe 1*.

CADRE GÉNÉRAL DE L'ACTION

Ce PSB tient compte du contexte et de la conjoncture dans lesquels se situe la BSPP. La conjoncture évolue rapidement et le contexte est le suivant.

Contexte opérationnel :

- mise en place de la métropole du grand Paris ;
- chantiers inédits liés au projet grand Paris express et évolution des zones aéroportuaires ;
- évolution des règles de prévention et du droit de la construction ;
- obligation d'inventivité (digitalisation, moyens de lutte innovants) ;
- évolution démographique de la population soutenue (augmentation, vieillissement d'une partie de la population avec faiblesse de la PDSA) ;
- modèle BSPP fortement sollicité, complet et cohérent et des capacités à renforcer : le domaine nautique et les moyens d'engagement longue durée (ELD).

Contexte professionnel :

- BSPP, entité spécifique : statut et missions, forte intégration au sein de la PP ;
- place particulière de la BSPP dans le milieu « sapeur-pompier en France » (DGSCGC) ;
- SAMU, en partenariat avec la Brigade et lié plus spécifiquement par un contrat de service qui conditionne les marges de progrès interservices (4 SAMU sur la zone d'action BSPP) ;
- armée de Terre, place à conforter au sein du territoire national (TN) ;
- national : la Brigade sera probablement sollicitée par le service national universel (SNU).

Contexte sécuritaire :

- menace terroriste durable et protéiforme ;
- agression envers les secours en augmentation.

Contexte économique et budgétaire :

- pression budgétaire relative et début de visibilité pluriannuelle avec un rattrapage à effectuer à la suite des déflations RH et financières pour le projet LVV (2021) ainsi qu'un plan de modernisation acté dont l'exécution reste à lancer ;
- tendance haussière de la demande de secours dans un contexte de tension économique durable ;
- tensions sur les bassins de recrutement BSPP (concurrence forte).

Contexte sociétal :

- augmentation de la précarité ;
- moindre éducation de la population face aux risques ;
- fragmentation de la société et manifestations sociales récurrentes ;
- judiciarisation de la société ;
- durcissement potentiel des conditions d'exercice du métier sur la zone BSPP, avec une intensité unique sur le territoire.

Contexte médiatique :

- omniprésence des réseaux sociaux ;
- surmédiatisation des interventions ;
- sensibilité politique face aux événements.

PRÉSENTATION DE LA ZONE DE RESPONSABILITÉ DE LA BSPP

La zone de compétence de la BSPP, unique en France, concentre sur une superficie de 800 km² une forte population de près de 7 millions d'habitants, à laquelle viennent s'ajouter quotidiennement 2 millions de Franciliens (6 millions de passagers transportés quotidiennement par la RATP) et 35 millions de touristes à l'année dont 7,5 millions transportés sur la Seine. D'un point de vue organisationnel, cette zone concerne quatre départements. La BSPP, grande unité militaire du Génie, commandée par un officier général, est placée sous l'autorité du Préfet de police de Paris et rattachée dans l'ordre de bataille « au contact » de l'armée de Terre au pilier « territoire national ». Il s'agit du 3^e service d'incendie et de secours au monde, après Tokyo et New-York, en ce qui concerne le volume d'interventions et le 1^{er} en Europe.

Les sapeurs-pompiers de Paris sont confrontés à l'ensemble des dangers potentiels propres aux mégapoles modernes. Cela regroupe les risques naturels, technologiques, économiques et sociaux (concentration de cités dites « sensibles », 11 zones de sécurité prioritaire et 176 quartiers prioritaires de la politique de la ville), mais également les menaces (terrorisme, violences urbaines). La concentration des pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire et économique, en particulier les hubs et les sièges de multinationales sont également un facteur dimensionnant. La BSPP doit donc maintenir une veille réglementaire et une adaptation doctrinale permanente, afin de se préparer à des situations de crises variées et de chercher

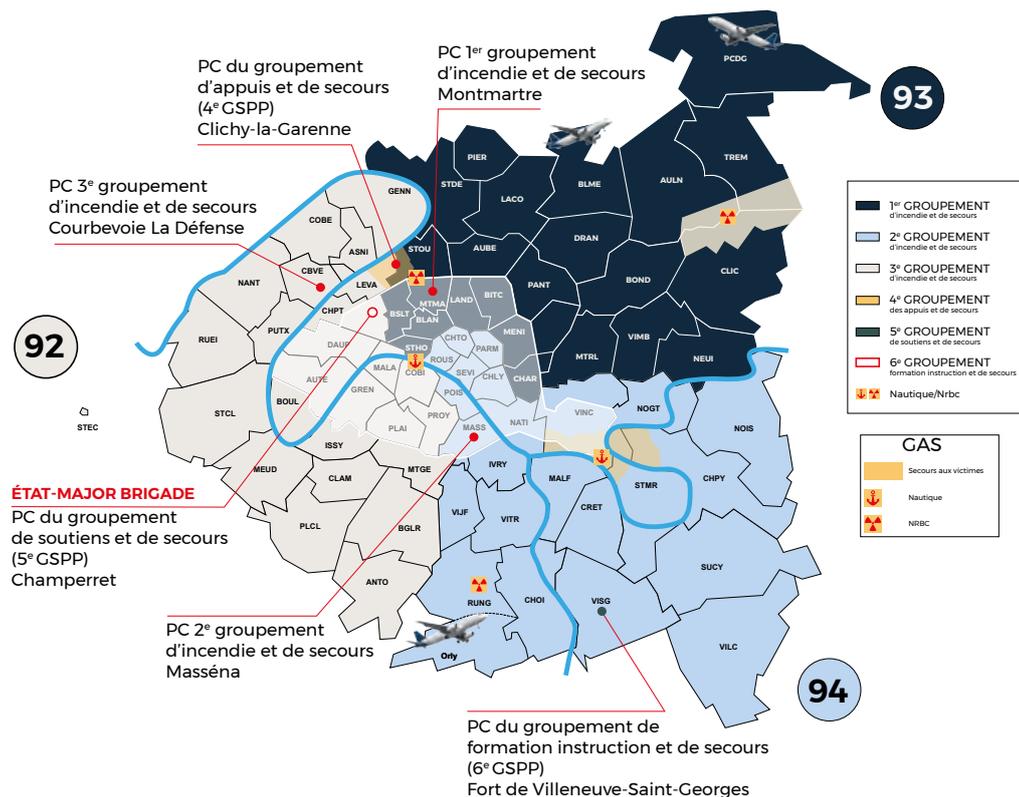
constamment à anticiper les évolutions de sa zone d'opérations.

Ainsi, outre la lutte contre les incendies, elle participe, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels, ainsi qu'aux secours d'urgence dans sa zone de compétence. Elle dispose d'un service de santé et de moyens médicaux parfaitement intégrés qui concourent, en particulier, à l'aide médicale d'urgence au même titre que le SAMU. La Brigade est l'acteur majeur de la prise en charge pré-hospitalière sur Paris et la petite couronne (60 % du volume des interventions BSPP et SAMU).

La Brigade bénéficie d'un maillage conférant une proximité propice aux interventions rapides en tous points de sa zone de compétence.

Dans le cadre de ses missions propres, la BSPP intervient dans les domaines suivants :

- la prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile ;
- la préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours ;
- la protection des personnes, des biens et de l'environnement ;
- l'assistance et les secours d'urgence aux personnes en détresse ou victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes, ainsi que leur évacuation.





LES VALEURS DE LA BSPP

Les valeurs de la BSPP sont indissociables de son histoire, riche de plus de deux siècles d'existence et d'adaptation et initiatrice de la structuration des services d'incendie et de secours en France. En premier lieu, il est fondamental de rappeler que les sapeurs-pompiers de Paris sont des militaires. Ce point constitue un des fondements de cette Institution. Ainsi, non seulement ils partagent les devoirs et risques inhérents au métier de sapeur-pompier, mais ils accomplissent cette mission avec une spécificité particulière, celle du statut général des militaires. Ce particularisme, loin d'être une entrave, leur confère une stature (mission de service public en toute circonstance, en tout temps et en tout lieu et loyalisme) et une force importante pour accomplir leur mission sur la zone atypique qu'est la plaque parisienne, lieu économique, administratif et politique majeur. Ceci constitue donc une garantie de continuité des services de l'État dans une zone où le moindre incident peut rapidement prendre une ampleur conséquente et médiatique.

En outre, une des qualités essentielles de la BSPP est sa capacité d'adaptation et de réactivité. Appliquant les principes de planification et de conduite des opérations issus de l'armée de Terre, elle est en mesure d'analyser constamment les évolutions du terrain et du contexte

dans lesquelles elle agit afin d'apporter la réponse opérationnelle idoine. Une telle qualité de service constitue immanquablement la valeur première de la BSPP créée à l'origine par l'empereur Napoléon 1^{er} pour pallier les manquements des gardes pompes communaux. Cette qualité de service a été illustrée par la conception de nombreux plans et directives adoptés par la suite au niveau national.

Cet esprit militaire si profondément ancré se traduit enfin par des valeurs humaines spécifiques, se concrétisant, en premier lieu, par une discipline des plus rigoureuses et par une disponibilité entière et respectueuse envers les populations secourues. En second lieu, en interne, par des liens intergénérationnels forts, et surtout, un esprit de corps prépondérant. Il transparaît au quotidien, que ce soit dans le soutien ou lors des interventions, mais également et surtout dans le secours aux pompiers blessés ou l'assistance auprès des familles des disparus.

Ainsi, ces valeurs partagées sont mises au service des populations protégées. C'est la permanence de l'action de l'État, la continuité du service public, la discipline, la disponibilité, la neutralité et la loyauté des sapeurs-pompiers de Paris (code de la Défense).

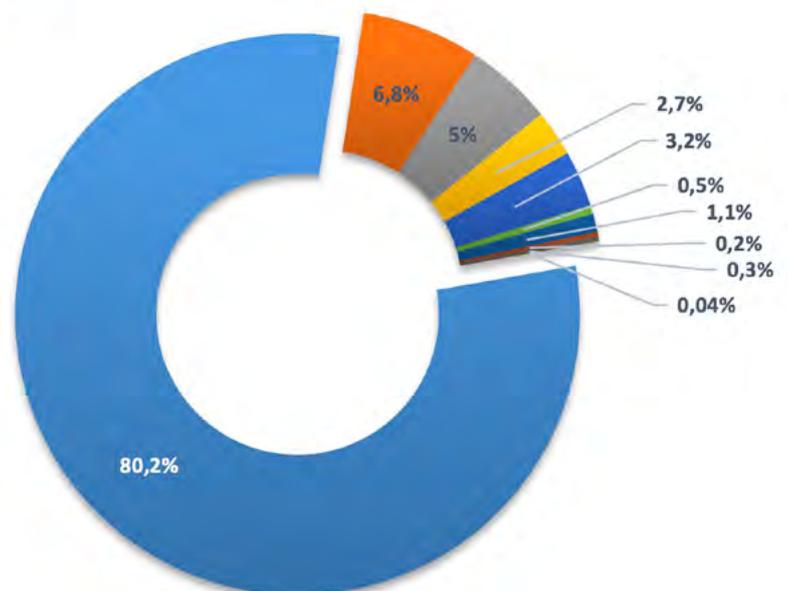
ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION (BASE DE DONNÉES CHIFFRÉES 2019)

Situation opérationnelle :

En 2019, la BSPP a effectué 507 258 interventions réparties de la manière suivante :

REPARTITION DES INTERVENTIONS PAR CATEGORIES

- 3 - Secours à victime
- 9 - Reconnaissances et Recherches
- 2 - Accidents
- 1 - Incendies
- 4 - Participation à la protection des personnes
- 0 - Fausses alertes
- 6 - Eau, Gaz, Electricité
- 5 - Faits d'animaux
- 7 - Protection des biens
- 8 - Pollutions



Après deux années de hausse continue, en 2017 et 2018, l'année 2019 constitue une année charnière qui voit le nombre d'interventions diminuer (507 258) avec une baisse de 3 % par rapport à 2018. Cette diminution, qui doit être pérennisée, constitue une première étape dans la mise en œuvre du contrat de service passé entre la BSPP et des professionnels de la santé, l'ARS, l'AP-HP et le SAMU. Cette coordination, préconisée par la Cour des comptes lors de son audit dès 2011, constitue une feuille de route essentielle avec un objectif chiffré, de 16 % de baisse des interventions SUAP sur deux ans. Néanmoins ce résultat encourageant doit être apprécié avec prudence et consolidé afin de préserver le modèle BSPP, connu et reconnu pour son efficacité.

L'activité incendie totalise 13 524 interventions, soit une baisse de 8,62 % par rapport à 2018 sur le total des interventions. Le nombre d'interventions pour feux, sur une période de comparaison plus large, reste en hausse, et représente 37 départs pour feux par jour en 2019. Il est également important de noter que les feux deviennent de plus en plus spécifiques, et demandent une réponse toujours plus technique et adaptée nécessitant une ressource importante en moyens matériels et humains.

À ces activités quotidiennes, il convient de rajouter la préparation opérationnelle, activité au rôle essentiel, qui se traduit par des entraînements et des exercices réguliers. Si certains sont réalisés au sein de la BSPP, d'autres nécessitent une coopération plus large (interservices et grands opérateurs) et donc une organisation plus lourde pour mieux répondre aux défis de la plaque parisienne. Ce type d'entraînement devient de plus en plus récurrent et nécessaire dans un cadre zonal, pluridisciplinaire et complexe.

Enfin, l'ensemble de ces activités se déroule dans une conjoncture difficile. Ainsi le contexte de menace terroriste forte perdure et contraint la BSPP à mettre en place divers processus partagés avec ses partenaires, comme le groupe d'extraction spécialisé (GES) dans l'objectif d'accéder plus rapidement aux victimes lors d'actes terroristes, et à entretenir la doctrine et les acquis communs. La Brigade a également développé une gamme de capacités permettant de prendre en compte des moyens d'évacuation plus divers. À cette menace quasi structurelle, il convient d'ajouter un contexte sociétal particulièrement tendu sur la plaque parisienne. Les mouvements sociaux et les manifestations qui en découlent obligent la BSPP à mettre en œuvre des dispositifs adaptés comparables à ceux déclinés face aux violences urbaines.

Situation des soutiens :

Pour accomplir ses missions opérationnelles, la BSPP doit disposer de soutiens adaptés et réactifs pouvant fonctionner en permanence. À cet effet, il est important

de noter que le budget connaît une certaine stabilité, et la mise en place d'une visibilité pluriannuelle, actée en commission consultative de gestion brigade (CCGB), permet d'envisager une capacité d'investissement pour les années à venir. En effet, afin de pouvoir répondre aux nouveaux risques et nouvelles menaces, la BSPP s'est engagée dans un programme d'innovation robotique. Or, comme tout programme de recherche et de développement, il est primordial de disposer de financements lissés sur plusieurs exercices comptables.

Il en est de même pour la réalisation des effectifs qui nécessite tout particulièrement une programmation pluriannuelle afin d'anticiper les recrutements futurs. Tout soubresaut ou « à coup » dans ce domaine entraîne des répercussions particulièrement dommageables. La Brigade souffre encore de la baisse des effectifs de 2014-2015 certes compensée par la réévaluation à la hausse à partir de 2016. L'image donnée aux potentielles recrues et aux jeunes engagés volontaires est brouillée dans un contexte de double concurrence avec les SDIS, mais aussi avec les autres recruteurs publics. Cet aspect est d'autant plus sensible que les effectifs de la BSPP sont amenés à augmenter dans les années à venir. Dans ce contexte, il est donc indispensable de mettre en place une politique volontariste d'attractivité visant à améliorer la condition du personnel et sa fidélisation.

La mise en place d'un schéma directeur d'infrastructure doit permettre au personnel de la Brigade de disposer de conditions de vie et de travail conformes aux standards du XXI^e siècle. Il s'agit d'un axe d'effort majeur et ambitieux, compte tenu du nombre d'emprises sur la zone. Toutefois, il est primordial de conserver ce maillage, essentiel à la réponse opérationnelle courante ou exceptionnelle.

Enfin, dans l'environnement évolutif préalablement présenté, la BSPP poursuit son adaptation. Ainsi, en matière d'infrastructures, le projet majeur actuel est celui de la création de la base de Limeil-Valenton-Villeneuve (LVV) qui permettra le regroupement sur un seul lieu des pôles logistique et de formation. Il s'agit d'un projet dimensionnant pour la BSPP. Afin de le mener à bien, il est essentiel, dans un souci de meilleure efficacité, de sanctuariser des financements adaptés aux besoins exprimés.

Dans le même esprit, la BSPP s'est engagée dans la modernisation de l'environnement numérique avec un plan de transformation en accord avec les directives ministérielles.

La transformation numérique est une démarche volontaire, qui vise à s'approprier au plus vite et dans les meilleures conditions les technologies émergentes, pour générer des ruptures dans les usages et modes de travail, permettant in fine de mieux remplir les missions dévolues à la BSPP.

MISSION DE LA BSPP

La mission stratégique de la BSPP correspond à ses activités normales et traditionnelles. Elle peut être formalisée comme suit : conserver sa liberté d'action et de conception pour assurer, avec un maximum de sécurité et en tout point de sa zone de compétence, avec les moyens accordés, et en interopérabilité, la lutte contre les incendies et la protection des personnes, compte tenu des risques et des menaces identifiés.

Cette mission stratégique, qui peut être considérée

comme globalement stable dans la durée, est parfaitement intégrée dans ce sens par les services de la PP. En effet, la BSPP figure dans les documents stratégiques de la PP présentés aux élus dans la mission « *secours intérieur, secours aux personnes et lutte contre les incendies* ».

Cette mission, qui se décline actuellement selon trois axes et 22 objectifs stratégiques, est formalisée par la carte stratégique présentée ci-dessous.

CARTE STRATÉGIQUE BSPP

Bénéficiaires : Etat et collectivités territoriales

1. GARANTIR L'EFFICACITE OPERATIONNELLE DE LA BSPP

1.1 Assurer une maîtrise de l'activité opérationnelle

1.2 Assurer une formation adaptée et permanente

1.3 Renforcer la manœuvrabilité et la force de frappe sur feux et accidents technologiques

1.4 Fiabiliser les communications et les réseaux (digitalisation)

1.5 Maintenir le rythme du service incendie pour l'instruction et l'expérience opérationnelle

1.6 Entretien la polyvalence SAV/feux

1.7 Renforcer l'interopérabilité de la BSPP avec ses partenaires de l'action publique

1.8 Faire de la sécurité du personnel un effort particulier

2. OPTIMISER L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT

2.1 Optimiser la ressource budgétaire

2.2 Rationaliser les structures et simplifier les procédures

2.3 Entretien et améliorer l'infrastructure

2.4 Réaffirmer la mission de formation de la BSPP

2.5 Stabiliser les effectifs au regard du besoin opérationnel et du soutien

2.6 Conduire l'innovation pour la préparation de l'avenir

2.7 Ouvrir la Brigade sur le monde extérieur - Exporter le savoir-faire Brigade - Dispositifs Jeunesse

Bénéficiaires : contribuables

Conserver sa liberté d'action et de conception pour assurer, avec un maximum de sécurité et en tout point de sa zone de compétence, avec les moyens accordés et en interopérabilité, la lutte contre les incendies et la protection des personnes, compte tenu des risques et des menaces identifiés.

3. ANCRER L'HUMAIN AU CŒUR DES PREOCCUPATIONS

3.1 Cultiver l'esprit de corps (intégration des jeunes, mémoire, archives)

3.2 Assurer un soutien et un suivi indéfectibles aux blessés, aux malades et à leur famille (plan famille)

3.3 Entretien le lien avec les anciens

3.4 Consolider le soutien social de la communauté SPP (actifs et anciens) en lien avec l'ADOSSPP et la MSPP

3.5 Renforcer l'éthique professionnelle individuelle en humanisant les interventions

3.6 Faire partager les valeurs qui fondent la Brigade

3.7 Contribuer à la résilience de la population

Bénéficiaires : population et personnel BSPP



PRÉSENTATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Garantir l'efficacité opérationnelle de la BSPP

1.1 Assurer une maîtrise de l'activité opérationnelle



L'efficacité opérationnelle de la BSPP passe forcément par une politique de maîtrise de son activité, d'enrichissement de sa doctrine, nourrie de l'exploitation des retours d'expérience, qui aujourd'hui, doit porter plus que jamais sur la lutte contre l'inflation forte du

SUAP. La BSPP, bien qu'étant un acteur parmi d'autres (SAMU, AP-HP, médecins généralistes, AASC...) doit continuer d'être force de proposition dans ce domaine.

Les leviers possibles pour maîtriser la pression opérationnelle, outre une augmentation des moyens passant possiblement par une hausse du budget et des effectifs, sont la facturation de prestations hors des missions Brigade (HMB), le tri lors de la prise d'appel, et un partenariat fort et constant avec les professionnels de la chaîne santé formalisé par un contrat de service fixant des objectifs chiffrés.

1.2 Assurer une formation opérationnelle adaptée et permanente

La formation opérationnelle initiale et continue, est la garantie d'une réponse adaptée et d'une qualité de service pour les victimes. À cet effet, elle doit être systématique pour tout sapeur-pompier de Paris, et s'inscrit dans le cadre du statut militaire, permettant à l'organisme de conserver son efficacité et au personnel de progresser. Elle s'exerce en interne mais aussi en interservices. Elle doit s'adapter à chaque catégorie de personnel et à chaque niveau de compétence. Un contrôle du maintien et actualisation des acquis professionnels (MAAP) est effectué annuellement.

Afin de garantir la qualité de la formation et d'en maîtriser les coûts, un effort sera engagé pour la mise en place d'outils de simulation réalistes (calendrier de déploiement en cours de réalisation), ainsi qu'une traçabilité individuelle.



1.3 Renforcer la manœuvrabilité et la force de frappe sur feux et accidents technologiques



Si le nombre de départs pour feux reste relativement stable, leur nature change sensiblement. Cet état de fait oblige à faire évoluer la réponse opérationnelle, en particulier concernant l'utilisation des moyens hydrauliques. La capacité nautique de la BSPP devra être accrue, en

particulier dans le cadre de la préparation des JO 2024, mais également et surtout, afin de disposer d'une capacité d'intervention liée au développement du trafic fluvial sur la Seine et de l'exploitation de ses berges.

Enfin, dans le contexte actuel de menace terroriste mais aussi de risques technologiques majeurs (grand Paris express « GPE » et industries), la manœuvrabilité de la BSPP dans une action d'ampleur de lutte contre un événement chimique ou radiologique, comme dans un environnement confiné (tunnels, ensemble de grande profondeur) doit être sans cesse entretenue et les moyens adaptés. Un effort devra être porté quant aux capacités d'engagement longue durée (ELD).

1.4 Fiabiliser les réseaux et communication

Il est primordial de s'assurer de la bonne transmission entre les postes de commandement (PC) de l'avant, les autorités Brigade et le centre opérationnel (CO). Ces systèmes doivent être performants et fiables, interopérables et sécurisés, mais aussi déployables rapidement afin de garantir la continuité du commandement face à toute situation : feux, accident technologique, événement climatique, attentat ainsi qu'en cas de défaillance des réseaux publics ou privés existants.

Les travaux sur la PFAU, NEXSIS et le RRF permettront à la BSPP de conserver son efficacité.





1.5 Maintenir le rythme du service incendie pour l'instruction et l'expérience opérationnelle

La valeur et l'efficacité du sapeur-pompier de Paris reposent sur la combinaison vertueuse entraînement-activité opérationnelle. Ces deux aspects sont étroitement interdépendants.

Le statut militaire permet de déroger aux règles de la directive européenne sur le temps de travail (DETT). À ce titre, la BSPP conserve son régime de gardes spécifique qui garantit à la fois la sécurité du personnel et l'entretien des compétences. La BSPP veille néanmoins à ce que le temps d'engagement actif n'excède pas 10 heures pour un équipage pour une garde de 24 heures.



1.6 Entretenir la polyvalence secours d'urgence à personne (SUAP) - feux

Contrairement à d'autres services de secours dans le monde, la BSPP a opté pour une polyvalence SAV-Incendie. Tout sapeur-pompier de Paris est un sauveteur-pompier potentiellement mobilisable. Il est essentiel de maintenir cette doctrine qui demande un investissement en formation, mais qui comporte de nombreux avantages : connaissance du secteur, polyvalence, optimisation de la couverture opérationnelle.

1.7 Renforcer l'interopérabilité de la BSPP avec ses partenaires de l'action publique



L'efficacité opérationnelle de la BSPP passe également par un dialogue permanent et constructif ainsi que des exercices avec les autres services chargés de la sécurité publique (police, forces armées et services associés) et du secours (AP-HP, les 4 SAMU et services associés) afin

de partager les savoir-faire et les spécificités de la BSPP qui ont été moteur d'avancées comme l'intégration des médecins dans l'affectation des premiers soins. Cette politique est également réalisée avec les grands opérateurs publics (transports publics, transports fluides gaz/électricité/eau). Enfin, il est essentiel de travailler avec la DGSCGC et le secrétariat général de la zone de défense de Paris, mais aussi d'entretenir des relations avec la fédération nationale des sapeurs-pompiers professionnels, afin de faire partager le corpus doctrinal de la BSPP patiemment façonné et enrichi au long de son histoire bicentenaire par une démarche de retour d'expérience, tout en conservant sa singularité dans le milieu des sapeurs-pompiers français.

1.8 Faire de la sécurité du personnel un effort particulier

Le sapeur-pompier de Paris doit être un promoteur de sécurité : lors des interventions, en déplacement ainsi que lors des entraînements (sportifs notamment) et formations. Cela signifie donc une parfaite connaissance des textes et règlements, mais aussi une intelligence de situation en toute circonstance.

Mais le sapeur-pompier de Paris, comme tout citoyen, doit être protégé face aux aléas et dangers du métier. La BSPP continuera de mettre en œuvre des effets de protections ainsi que des procédures (dont l'hygiène post-incendie) afin de lui garantir un niveau de sécurité



maximum en toute circonstance. L'accent sera également mis sur le traitement des agressions en particulier en intervention qui ne cessent d'augmenter, tant du point de vue préventif que du point de vue répressif, en lien avec les services compétents (police et justice).

Optimiser l'organisation et le fonctionnement de la BSPP

Fidèle à son histoire, la BSPP poursuit son adaptation afin d'optimiser l'utilisation des ressources. Les citoyens doivent avoir l'assurance que les ressources mises à disposition de la Brigade sont employées avec efficacité tout en garantissant le service public attendu.



2.1 Optimiser la ressource budgétaire

Dans un contexte budgétaire de modernisation (plan de modernisation 2020-2029 autour de trois axes, le renforcement des capacités opérationnelles, l'innovation et la condition du personnel), la BSPP poursuit ses efforts de planification budgétaire en lien avec la PP et conduit une politique des achats performante devant permettre de rationaliser les dépenses. Enfin, la qualité du dialogue de gestion entre la BSPP et la Préfecture de police, ainsi que les rapports privilégiés avec la ville de Paris, contribuent à l'efficacité du processus budgétaire.

2.2 Rationaliser les structures et simplifier les procédures

Dans le prolongement des audits réalisés (fonction logistique, achat et RH), le travail de formalisation des procédures sera poursuivi afin de préparer la mise en œuvre de la politique de transformation numérique.



2.3 Entretien et améliorer l'infrastructure



L'infrastructure de la BSPP, avec ses 77 sites, est vieillissante. Son importance numérique est une richesse et un gage de réactivité et d'efficacité. Un schéma directeur d'infrastructure a été rédigé afin d'identifier les moyens mis à disposition (sous-traitance, travail en régie...) et les projets d'avenir pour permettre au sapeur-pompier de Paris de vivre et d'exercer dans des conditions dignes du XXI^e siècle.

Une redéfinition à la hausse du budget infrastructure devra être actée et sanctuarisée. La préparation de l'avenir immobilier de la BSPP passe par la concrétisation en programmation des trois grands axes de la stratégie immobilière de la BSPP sur 2020-2029. L'optimisation des infrastructures vétustes et inadaptées et le passage d'une maintenance curative à une maintenance préventive, la mutualisation d'infrastructures avec divers organismes (notamment de la PP), et l'acquisition de fonciers pour répondre aux évolutions prévisibles de contexte.

La mise en place de ressources budgétaires conséquentes mais aussi constantes, permettra de passer d'une logique de maintenance curative à une maintenance préventive, porteuse à terme d'économies.

2.4 Réaffirmer la mission de formation de la BSPP

La Brigade est l'unité de sapeurs-pompiers en France qui forme annuellement le plus de recrues. Elle assure également la formation continue de son personnel et de cadres extérieurs. Afin de maintenir la qualité de l'enseignement dispensé, les liens avec le monde éducatif devront être renforcés, ainsi qu'avec les professionnels de santé en particulier par des échanges universitaires (colloques, séminaires...) mais aussi des publications et GT communs.

La modernisation du groupement de formation d'instruction et de secours (GFIS) au sein du pôle



d'instruction de LVV permettra une meilleure synergie au titre de la formation initiale (MDR), des formations complémentaires (gradés, sous-officiers et officiers) et spécifiques (techniques), le tout avec la mise en place d'outils pédagogiques modernes et performants, comme l'enseignement assisté à distance (EAD), le e-learning et la simulation.

2.5 Stabiliser les effectifs au regard du besoin opérationnel et du soutien



Afin de mener ses missions, la BSPP doit disposer d'effectifs adaptés, quantitativement et qualitativement.

La politique RH globale portant sur l'active comme sur la réserve est indispensable. Elle permet à chaque catégorie d'avoir une vision des différents cursus et garantit recrutement et fidélisation.

Chaque catégorie ou spécialité continuera d'être suivie au regard des effectifs comptabilisés. Des mesures ciblées seront déclinées afin de garantir l'armement des postes sensibles, tant en qualité qu'en quantité, en privilégiant la stabilité, gage d'efficacité et d'efficience. Ainsi, le recrutement et la fidélisation du personnel notamment dans les spécialités recherchées (SIC, MAI et SAN) constituera un axe d'effort majeur afin de permettre à la Brigade de conserver sa capacité de réponse opérationnelle et d'innovation et donc de maintenir la qualité de service rendu à la population.

2.6 Conduire l'innovation pour la préparation de l'avenir

Face à des risques multiples et évolutifs et à une menace protéiforme, la BSPP doit disposer des équipements adaptés. Il est donc primordial de concevoir une stratégie claire ainsi qu'une politique d'innovation et de prospective centralisée dans tous les domaines mis en œuvre au sein de la Brigade, incendie, secours et innovation de médecine d'urgence. Toutes les initiatives doivent être étudiées, d'où qu'elles viennent : de l'encadrement ou de la base. À cet effet, en interne, la fiche d'idée nouvelle, reste le sésame.

Les projets retenus devront faire l'objet d'une expérimentation et d'un RETEX complet sur des cycles courts.



2.7 Ouvrir la BSPP sur le monde extérieur et exporter son savoir-faire



La BSPP est réputée mais paradoxalement méconnue. Elle doit donc conduire un effort de visibilité sur les initiatives qu'elle cultive déjà. Vers les jeunes

générations, la BSPP a mis en place un dispositif « jeunesse » qui doit être poursuivi : volontaires service civique (VSC), jeunes sapeurs-pompiers (JSP), cadets de la Sécurité civile, classes Défense et stagiaires. Ce dispositif répond aux objectifs (cohésion sociale, solidarité, valeurs de la République...) du service national universel (SNU). De plus, elle conduit une action volontariste de développement de son vivier « réserve », véritable engagement citoyen.

L'ouverture vers le monde universitaire et scientifique doit être poursuivie, voire renforcée. À cet effet, la DIV SAN, par ses publications et son ouverture sur le monde médical, doit demeurer le fer de lance de ces échanges qui pourront ensuite naturellement s'étendre aux autres domaines de la BSPP.

La BSPP doit également poursuivre la conduite d'une politique de relations internationales visant à confronter les méthodes et les expériences de chacun. Cette politique demeure coordonnée sous l'égide de la Préfecture de police et répond à la politique de rayonnement du modèle de sécurité civile de la France (action de formation au profit de pays amis et partenaires), mais également à la politique de stabilisation des zones dans lesquelles l'armée française est engagée au titre d'accord internationaux (notamment la BSS, le Liban...).

Ancrer l'humain au cœur de notre action

La BSPP s'est construite sur des valeurs militaires et humaines qui constituent un fondement solide. Il convient de l'entretenir quotidiennement, en particulier cultiver l'esprit de corps, le lien intergénérationnel et l'entraide.

3.1 Cultiver l'esprit de corps



La BSPP est une unité militaire recrutant sur tout le territoire national et dans tous les milieux. Elle promet

un esprit de corps permettant de fédérer l'ensemble du personnel. La mise en place d'un dialogue social interne permet de suivre la mise en œuvre de cette politique. L'attention aux plus fragiles d'entre nous doit être une vigilance partagée par tous.

La Brigade entretient également un travail de mémoire et de conservation de son patrimoine qui sera matérialisé par l'ouverture d'un musée sur la période 2018-2020, permettant l'accès à un large public et à la recherche, dans un but d'élargissement de la connaissance.

3.2 Assurer un soutien et un suivi indéfectibles aux blessés, aux malades et à leur famille

Unité opérationnelle, la BSPP connaît un nombre de blessés significatif chaque année. Il est donc indispensable de leur garantir, ainsi qu'à leur famille, un accompagnement médico-socio-administratif optimal dans le cadre réglementaire qu'offre le statut militaire, mais aussi associatif propre à la BSPP et aux autres organismes agissant au profit de la sphère des armées. Un travail doit également être conduit auprès du haut comité à l'évaluation de la condition militaire.



3.3 Entretenir le lien avec les anciens



Le lien avec les anciens doit perdurer au travers des amicales, à chaque occasion. À cet égard, la FNASPP a

un rôle fédérateur. La prise d'armes du 18 septembre, date anniversaire de création de la BSPP, est le symbole de ce lien intergénérationnel. La relation avec les anciens doit être consolidée avec l'établissement d'une convention autour de quatre axes :

- le lien mémoriel ;
- l'accompagnement solidaire ;
- des actions de rayonnement dont l'aide au recrutement ;
- un appui à la reconversion en faveur des jeunes retraités.

3.4 Consolider le soutien social de la communauté sapeur-pompier de Paris (actifs et anciens) en lien avec l'ADOSSPP et la mutuelle des sapeurs-pompiers de Paris

L'ADOSSPP a pour but de porter assistance sous toutes ses formes et dans toute la mesure de ses moyens aux membres appartenant ou ayant appartenu aux sapeurs-pompiers de Paris, ainsi qu'à leur famille et participer ainsi à l'attractivité de la Brigade, à la fidélisation du personnel et à la conciliation entre la vie professionnelle et personnelle.

La mutuelle des sapeurs-pompiers de Paris est un outil créé par nos aînés pour assurer la couverture complémentaire santé des sapeurs-pompiers de Paris.



Le commandement œuvre au quotidien pour renforcer la visibilité de chacun de ces organismes qui contribuent à la cohésion sociale du Corps.

3.5 Renforcer l'éthique professionnelle individuelle pour lutter contre la déshumanisation opérationnelle



Réalisant en moyenne 1 390 interventions par jour, ce qui représente un rythme extrêmement soutenu et unique en France, la BSPP doit s'assurer que chacune d'entre elles, quelle qu'en soit sa nature, soit menée avec le professionnalisme et le sens du devoir qui incombent à l'éthique du sapeur-pompier de Paris, aspect déterminant du métier. Plus que jamais, l'éthique du général CASSO (1^{er} général de la Brigade) doit être la référence première de notre action.

De même, le code du sapeur-pompier de Paris, introduit par le général LEFÈVRE, doit quant à lui donner à nos jeunes recrues comme à notre personnel plus ancien en service, le guide du juste comportement que l'on doit avoir envers soi et nos frères d'armes.

3.6 Faire partager les valeurs qui fondent la BSPP

La BSPP accomplit des missions de secours qui en font une institution particulièrement appréciée de la population. Celle-ci est invitée à partager des moments conviviaux ou de découverte lors des traditionnels bals du 14 juillet ou des journées portes ouvertes. Il est important de faire connaître ses missions et ses valeurs dans le cadre de messages de prévention ou de recrutement par exemple. À cet effet, un service dédié existe : le bureau communication (BCOM). Son action doit aussi se décliner vers l'intérieur afin de cultiver l'esprit de corps et de relayer les informations essentielles qui structurent la vie du Corps.



« Aux morts pour la France »
« Aux morts au feu »

3.7 Contribuer à la résilience de la population



La BSPP doit faire face à l'augmentation des interventions, en particulier dans le domaine du SUAP. Un levier permettant de limiter cette inflation est d'initier la population aux gestes qui sauvent pour, dans un 1^{er} temps, répondre à une situation d'urgence dans l'attente des secours, et dans un second temps afin de l'inciter à se perfectionner auprès d'associations agréées.

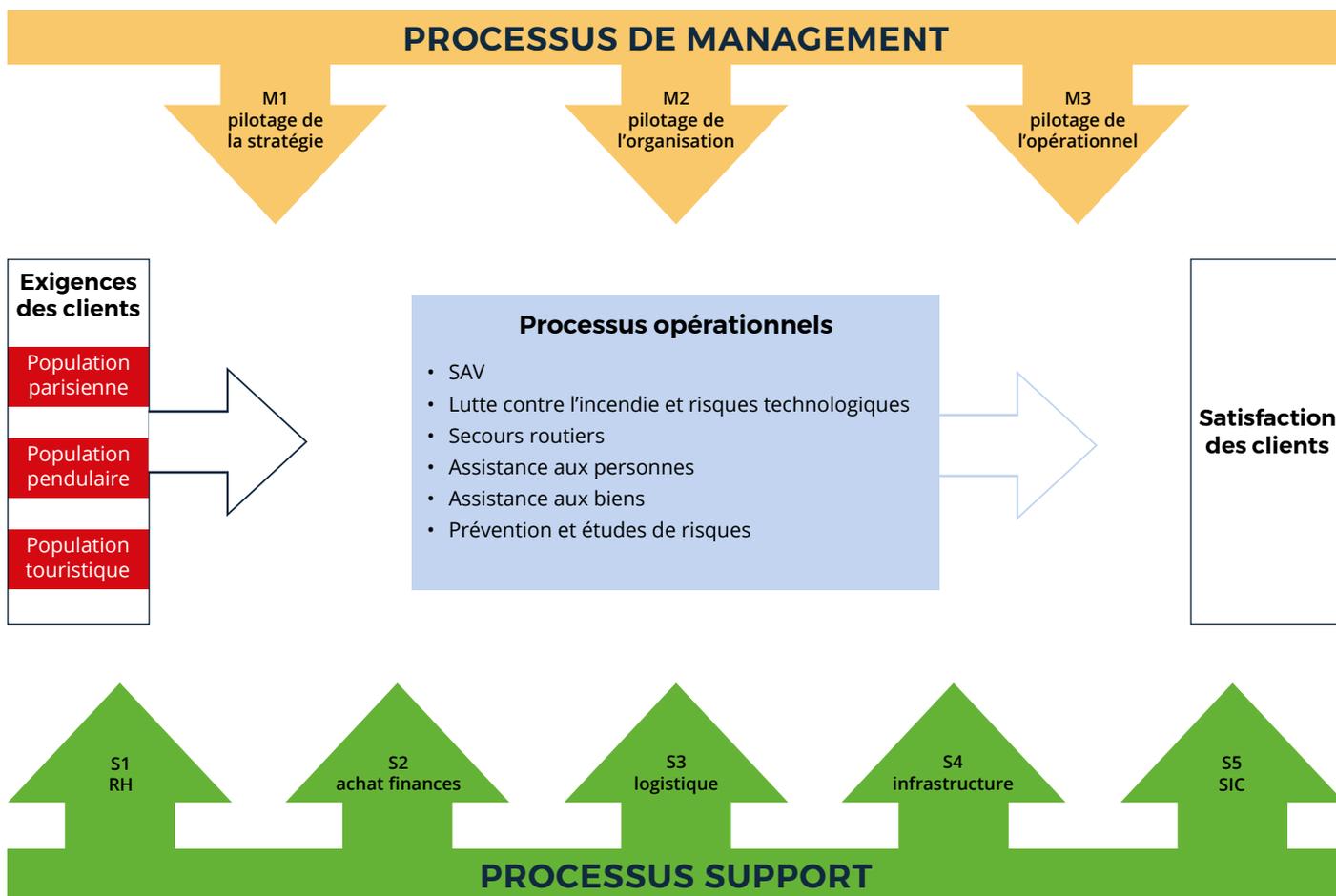
La BSPP doit également être moteur pour participer à la stratégie relative à la résilience présentée au conseil de Paris le 25 septembre 2017. C'est aussi une nécessité largement évoquée par le commandement du pilier pour le territoire national de l'armée de Terre auquel la BSPP est attachée.

Afin de suivre l'atteinte des objectifs stratégiques, il est proposé en annexe un tableau listant pour chaque objectif, l'indicateur et les leviers associés.

ENGAGEMENT ENVERS L'USAGER : INDICATEURS DE QUALITÉ DU SERVICE RENDU

La Brigade assurant une mission de service public au service de la population, elle a donc le devoir de rendre compte aux élus, représentants des citoyens.

Il est possible de schématiser l'activité de la BSPP et ses engagements vis-à-vis des citoyens par la cartographie des processus suivante :



En conséquence et sous l'autorité du Préfet de police, la BSPP présente les résultats obtenus aux élus sous deux aspects :

- dans le cadre de la commission consultative de gestion de la BSPP (CCGB). Deux fois par an, elle présente les résultats obtenus aux élus désignés représentant les contributeurs. Ils disposent ainsi des éléments factuels et prévisionnels leur permettant d'émettre un avis sur le budget proposé ;
- par un document présenté au conseil de la ville de Paris, le budget spécial en mode loi organique relative

aux lois de finance (LOLF). Il permet de mesurer la performance et donc les résultats obtenus selon deux axes : l'activité opérationnelle et les coûts de fonctionnement. Cette démarche est directement inspirée de l'esprit ayant conduit à l'élaboration de la LOLF.

Ces démarches formalisées et normées permettent de s'assurer que la BSPP, tout en agissant dans le cadre du SIDACR en vigueur, assure une qualité de service rendu (QSR) conforme à ce que la population est en droit d'attendre au regard des ressources mises en place.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

Directement issus des travaux liés à l'élaboration et au suivi du PSB, la cartographie des risques de la BSPP et le plan d'actions de maîtrise des risques majeurs sont mis à jour annuellement sous l'autorité du PP.

Ils sont complétés par un plan d'actions pluriannuel stratégique.

Tous ces documents font l'objet de déclinaison au sein des bureaux et groupements ainsi que d'un suivi et d'un bilan en fin de gestion.

La cartographie des risques pour l'année en cours est donnée en annexe jointe.

Le suivi du PSB est assuré au travers d'un dispositif de dialogue de gestion interne et externe.

MODALITÉS DE SUIVI

Suivi interne : comité stratégique

Le suivi de la réalisation du plan stratégique de la BSPP est dirigé et contrôlé par un comité présidé par le COM BSPP et composé du colonel adjoint, du COLAD TER, du CEM, du chef BEP et du chef BPAC. Ce comité arrête les objectifs stratégiques, indicateurs de QSR et de mesure des coûts d'intervention. Le comité a connaissance de l'intégralité des résultats par objectif stratégique.

Ce comité se réunit deux fois par an, en avril et en octobre, afin de contrôler l'exécution du PSB, les résultats obtenus et si besoin d'arbitrer les points de difficulté, voire de réorienter l'action en cas de changement réglementaire ou d'évolution sensible du contexte. Les modifications engendrées ainsi que les conséquences qui en découlent font l'objet d'un modificatif du PSB.

Suivi externe : CCGB et reporting

L'exécution du PSB est présentée aux acteurs extérieurs à la BSPP selon les modalités suivantes :

PP :

- Annuellement : rapport d'activité, cartographie des risques, éléments de comptabilité analytique et indicateurs BS en mode LOLF.
- Mensuellement : mise à jour du tableau de bord PP.

COMTN :

- Caractérisation de l'engagement quotidien du pilier Territoire national de l'armée de Terre.

DGSCGC :

- Annuellement, mise à jour des données INFOSDIS.

Contributeurs publics :

- Semestriellement, réunion de la commission consultative de gestion de la Brigade (CCGB) sous la présidence du Préfet de police.

MODALITÉS D'ÉVALUATION EN FIN DE PÉRIODE

Le PSB est établi pour une durée de cinq ans, supérieure au temps de commandement du général commandant la BSPP. Le PSB est revu en profondeur tous les 5 ans mais peut être aménagé lors de la prise

de fonction de chaque COM BSPP ou d'évènements intérieurs ou extérieurs exceptionnels nécessitant un réajustement immédiat.

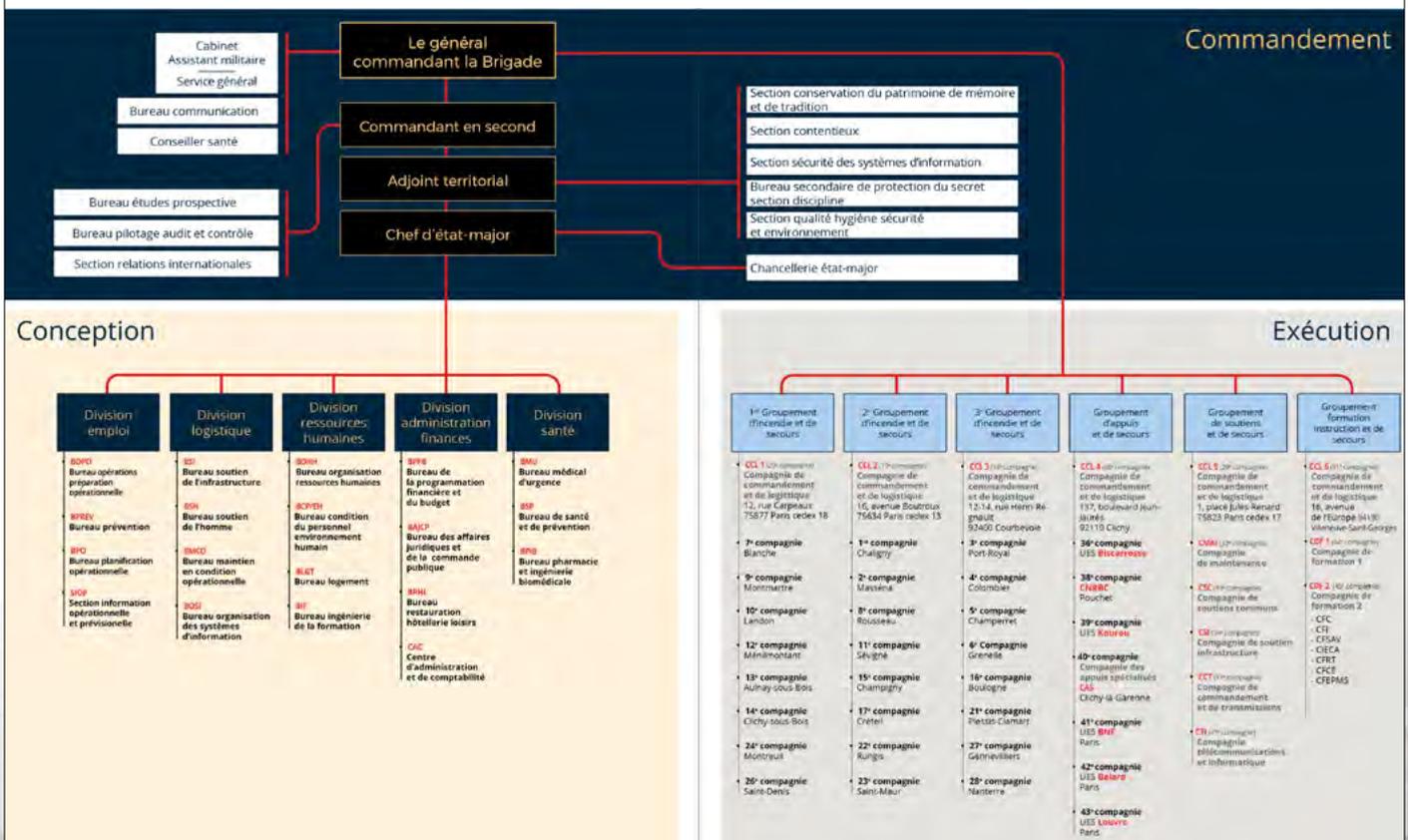




ANNEXE 1 : TEXTES DE RÉFÉRENCE

- Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, 2^e partie, livre 5, titre 1, section 2, sous-sections 2 et 3. Article L.2521-3 modifié par l'article 22 de la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;
- Code de la défense, partie réglementaire, partie 1, livre 3, titre 2 section 3 sous-section 1, articles R.1321-19 à R.1321-24 ;
- Arrêté du 14 février 2014 relatif à l'organisation de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris ;
- Arrêté relatif au schéma interdépartemental d'analyse et de couverture des risques (SIDACR) ;
- Arrêté n° 2016-01149 portant règlement opérationnel de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris ;
- Instruction 1750/ARM/EMAT du 12 mars 2018 relative à l'organisation du commandement dans l'armée de Terre ;
- Décision n° 502987 /DEF/EMAT/PS/B.ORG/NP du 23 mars 2016 relative à la création du commandement Terre pour le territoire national.

ANNEXE 2 : ORGANIGRAMME DE LA BSPP



**ANNEXE 3 : CHIFFRES CLÉS DE LA BSPP CONCERNANT L'ANNÉE 2019****1. Activité opérationnelle :**

- Nombre d'appels d'urgence (18-112, partenaires, lignes feux) reçus : 3 364 901 (9 218 par jour) ;
- Nombre d'interventions : 507 258 représentant en moyenne 1 390 interventions par jour, réparties comme suit :

Type d'interventions	Nombre en 2019	Part du total en %	Evolution par rapport à 2018
0-Fausse alertes	2 572	0,51 %	- 12,31 %
1-Incendies	13 524	2,67 %	- 8,62 %
2-Accidents de circulation	25 461	5,02 %	+ 7,14 %
3-Secours à victimes	406 783	80,19 %	- 3,92 %
4-Assistances à personnes	16 367	3,23 %	+ 4,68 %
5-Faits d'animaux	1 238	0,24 %	- 25,06 %
6-Eau, gaz, électricité	5 385	1,06 %	+ 15,11 %
7-Protection des biens	1 376	0,27 %	- 7,65 %
8-Pollution	191	0,04 %	- 8,17 %
9-Reconnaissance, recherche	34 361	6,77 %	+ 0,10 %

- Délai moyen pour arriver sur intervention : 7 minutes
- Temps passé en moyenne sur intervention :
 - VSAV : 55 minutes
 - EP : 58 minutes
 - MEA : 67 minutes
- Coût horaire d'un VSAV : 264 €
- Régime de garde d'un sapeur-pompier de Paris : 3 040 h/an
- Nombre quotidien de sapeurs-pompiers de Paris de garde : 2 200

2. Ressources humaines :

- Référenciel en organisation (REO) au 31/12/2019 : 8 581 (dont 497 SPP détachés)
- Age moyen : (militaires du rang) : 28 ans
- Ancienneté moyenne (militaires du rang) : 7 ans
- Taux de provinciaux à l'incorporation : 78 %
- Nombre d'incorporés (filière incendie et spécialistes) : 1 154
- Nombre de réservistes employés : 570
- Actions vers la jeunesse :
 - nombre de jeunes VSC formés : 250
 - nombre de jeunes sapeurs-pompiers de Paris (JSPP) en formation : 270
 - stage de découverte JSPP : 280
 - élèves de baccalauréat professionnel de la filière sécurité : 195
 - cadets de la sécurité civile : 84
 - école ouverte : 20 actions conduites concernant 242 élèves de collège

3. Matériels :

En décembre 2019, le parc de matériels de la BSPP est composé principalement des engins suivants :

- Véhicules de secours et d'assistance aux victimes :
 - Nombre d'ambulances réanimation : 10
 - Nombre de VSAV¹ : 181 (dont 30 en réserve opérationnelle)
 - Nombre de VES² et VRM³ : 7
- Nombre de moyens élévateurs aériens : 66 (dont 13 en réserve opérationnelle)
- Nombre d'engins pompes : 148 (dont 35 en réserve opérationnelle)
- Nombre de véhicules spécialisés : 137
- Nombre de véhicules de soutien : 38
- Nombre d'embarcations : 12

4. Infrastructure :

- 71 centres d'incendie et de secours
- 3 centres de secours NRBC
- 2 centres de secours nautiques
- 4 emprises de soutien et état-major

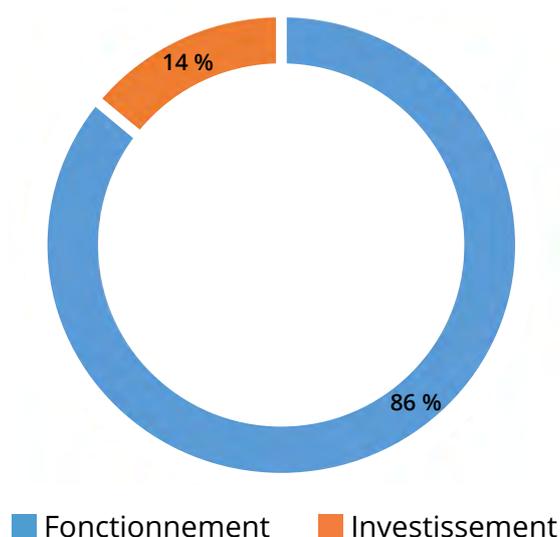
5. Budget :

- Budget 2020 (budget primitif) : 410 639 198 €
- Fonctionnement (S+N) : 357 647 019 €
- Investissement 1311 (hors avances) : 32 099 884 €
- Investissement 1312 (hors avances) : 20 892 295 €

Le budget supplémentaire 2020 portera le budget total à 416 990 198 € du fait de la mise en place des crédits d'investissement du PM⁵ :

- Investissement 1311 : + 1 100 000
- Investissement 1312 : + 5 251 000

RÉPARTITION DU BUDGET BSPP 2020 : 416 990 198 €



1 Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes

2 Véhicule d'Évacuation Sanitaire

3 Véhicule Rapide Médicalisé

4 Source « vert budgétaire 2020 », hors RE-RD et HB

5 Les crédits du PM en fonctionnement ont été mis en place dès le Budget Primitif (BP)



6. Recettes

Recettes provenant des contributeurs institutionnels :

Le budget de fonctionnement est abondé de 3 371 500 € de recettes externes qui viennent atténuer la charge nette à financer par les contributeurs institutionnels :

- Remboursement charges locatives (logement ville) : 2 100 K €
- Carences d'ambulance : 250 K €
- Jurys examens SSIAP: 250 K €

7. Politique d'achat

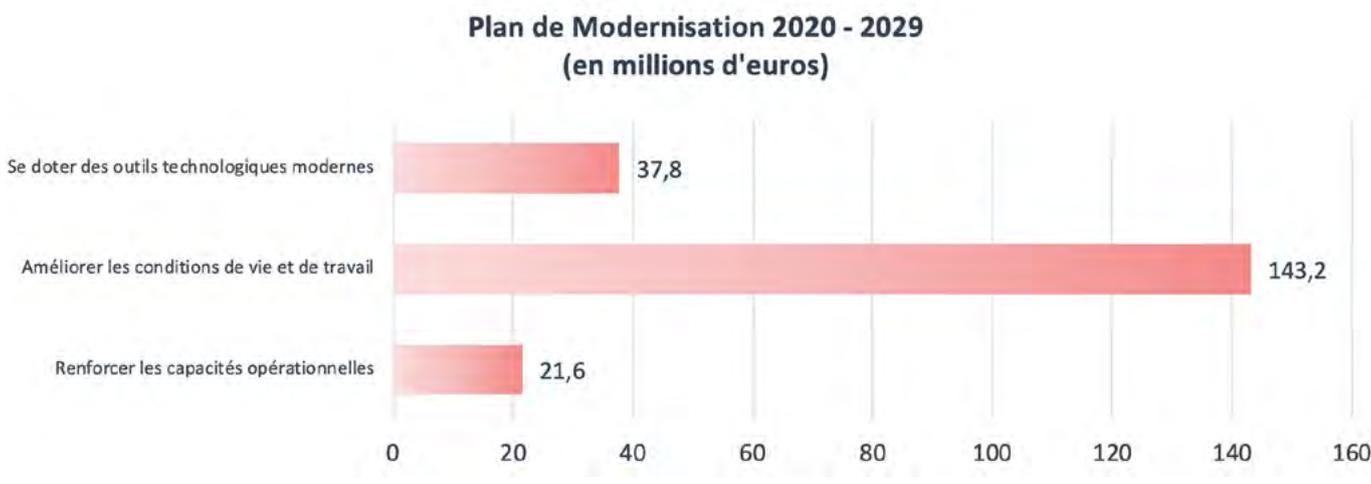
La BSPP décline une politique d'achat responsable et transparente, conforme aux directives en vigueur de la Préfecture de police. La priorité est constamment donnée à l'activité opérationnelle, à la recherche et au développement dans ce domaine afin de maintenir l'efficacité de la Brigade et la qualité de service rendu au citoyen. Le partenariat d'innovation est une des capacités développées ainsi qu'une stratégie de protection de la propriété intellectuelle et de dépôt de brevet. L'amélioration de la condition du personnel est également prise en compte afin de faciliter la manœuvre RH globale de l'unité.

Cette politique s'appuie sur un réseau centralisé au sein de l'état-major, mais avec une étroite collaboration avec les bureaux métiers et les groupements, utilisateurs finaux des produits. La recherche de la performance s'effectue principalement par le dialogue permanent avec les bureaux métiers et le bureau finances. Il se traduit par la programmation achats finances puis par la conduite des achats. La stratégie d'achat se construit en concertation avec les autres services achats (bureau de la commande publique et de l'achat, BCPA, le service des affaires immobilières, SAI, et la division opérationnelle des techniques et logistiques DOSTL de la Préfecture de police).

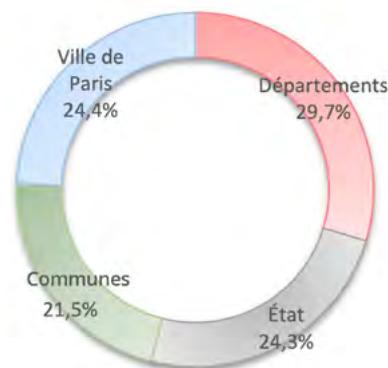
Le bureau achat est donc impliqué dans chaque phase du processus et assure une interface complète entre les utilisateurs et les fournisseurs. Il s'assure également du respect des règles juridiques définies dans le code général des collectivités locales et celui de la commande publique.

8. Plan de modernisation 2020-2029

A compter de 2020, un plan de modernisation, validé par les contributeurs, sera décliné afin de délivrer à la BSPP les moyens nécessaires pour assurer sa mission. Ce plan se décline de la manière suivante :



PART DES CONTRIBUTEURS



ANNEXE 4 : INDICATEURS DE PERFORMANCE

Objectif stratégique	Objectif opérationnel	Indicateurs	Leviers
Garantir l'efficacité opérationnelle de la BSPP	1.1 Assurer une maîtrise de l'activité opérationnelle.	Indicateurs qualitatifs sur le nombre de départs et statistiques PFAU.	Formation CTA, dialogue interservices, feuille de route AP-HP/BSPP.
	1.2 Assurer une préparation opérationnelle adaptée et permanente.	Indicateurs de personnes formées et du taux de remplissage des formations par rapport aux candidats, suivi du budget formation. Suivi et traçabilité de la préparation opérationnelle.	COSTRAT formation piloté par le BIF. Résultat des EPO pilotées par les GPT
	1.3 Renforcer la manœuvrabilité et la force de frappe sur feux et accidents technologiques.	Nombre de départs sur feux, durée des interventions au regard des moyens employés.	Point de situation au commandement lors des COPIL OPE.
	1.4 Fiabiliser les communications et les réseaux.	Indicateurs relatifs aux nombres d'incidents, de ruptures du réseau et d'attaques cyber.	COSTRAT SIC/SSI pour arbitrage du commandement.
	1.5 Maintenir le rythme du service incendie pour l'instruction et l'expérience opérationnelle.	Temps et durée d'activité par unité à partir de SIGTAO.	COPIL RH (item dédié à ce point présenté pour arbitrage semestriellement).
	1.6 Entretien la polyvalence SAV/feux.	Indicateurs de suivi d'activité individuel issu de SIGTAO.	COPIL RH (item dédié à ce point présenté pour arbitrage semestriellement).
	1.7 Renforcer l'interopérabilité de la BSPP avec ses partenaires de l'action publique.	Nombre d'exercices interservices réalisés.	Planification du BPO.
	1.8 Faire de la sécurité du personnel un effort particulier.	Indicateurs d'accidentologie et d'absentéisme. Suivi du budget réparation.	Point de situation au commandement lors des COPIL ABAC et COPIL QSSE.
Optimiser l'organisation et le fonctionnement	2.1 Optimiser la ressource budgétaire.	Taux de consommation par service dépensier.	Point de situation au commandement lors des COPIL achats finances pour arbitrage.
	2.2 Rationaliser les structures et simplifier les procédures.	Indicateur sur le nombre de processus dématérialisés ou	Point de situation annuel via le suivi des mesures du GT plus simple plus efficace.



		mesures de simplification.	
	2.3 Optimiser le stationnement de l'infrastructure.	Suivi de l'exécution du plan de charge BSI.	COSTRAT Infra / SD Infra.
	2.4 Réaffirmer la mission de formation de la BSPP.	Indicateurs sur les volumes formés et origines des stagiaires / typologie.	COSTRAT formation piloté par le BIF.
	2.5 Stabiliser les effectifs au regard du besoin opérationnel et du soutien.	Suivi de la réalisation du REO et du plan de recrutement.	Point de situation au commandement lors des COPIL RH-MI.
	2.6 Conduire l'innovation pour la préparation de l'avenir.	Suivi des FIN et des expérimentations.	Point de situation semestriel réalisé par le BEP.
	2.7 Ouvrir la BSPP sur le monde extérieur, exporter son savoir-faire.	Suivi des manifestations et actions RI.	Bilan semestriel par unité centralisé par le cabinet.
<i>Ancrer l'humain au cœur des préoccupations</i>	3.1 Cultiver l'esprit de corps.	Suivi des manifestations de cohésion au sein de la BSPP- Rapport sur le moral.	Bilan annuel par unité centralisé par le cabinet.
	3.2 Assurer un soutien et un suivi indéfectibles aux blessés, aux malades et à leur famille.	Bilan semestriel du BCP-EH et suivi des aides accordées.	COPIL RH (item dédié à ce point présenté pour arbitrage semestriellement).
	3.3 Entretenir le lien avec les anciens.	Suivi du nombre de manifestations sollicitées et acceptées.	Suivi annuel réalisé par le cabinet.
	3.4 Consolider le soutien social de la communauté sapeur-pompier de Paris (actifs et anciens) en lien avec l'ADOSSPP et la MSPP.	Suivi d'activité annuel de l'ADOSSPP et fiche synthèse annuelle de la MSPP.	AG de l'ADOSSPP et AG de la MSPP.
	3.5 Renforcer l'éthique professionnelle individuelle en humanisant les interventions.	Suivi des sanctions et des contentieux.	Formation au GFIS et directives GSPP COPIL CONTOPS.
	3.6 Faire partager les valeurs qui fondent la BSPP.	Actions de communication / taux de publication et suivi du projet muséal.	Bilan annuel soumis au commandement lors du séminaire de rentrée.
	3.7 Contribuer à la résilience de la population.	Indicateurs sur les actions conduites internes et partenariales (public touché).	COPIL RH (item dédié à ce point présenté semestriellement).

ANNEXE 5 : CARTOGRAPHIE DES RISQUES POUR L'ANNÉE 2020

Objectif stratégique	Traduction en objectifs opérationnels	Définition du risque	Risque résiduel
Secourir les personnes, lutter contre l'incendie	Etre en permanence en mesure d'assurer les missions de secours, de quelque nature que ce soit (grande ampleur, d'un type nouveau...) sur la plaque parisienne en toute circonstance.	Remise en question de la présence du modèle BSPP avec sa singularité (statut militaire, zone interdépartementale) et concurrence avec les autres corps de secours.	
	Contenir la sur-sollicitation opérationnelle qui affecte potentiellement la réponse opérationnelle de la BSPP (préparation opérationnelle, polyvalence, rythme de service, GTA et sécurité du personnel).	Mise en péril du modèle BSPP par une augmentation continue du nombre d'appels et du nombre d'interventions résultant de la défaillance de la PDSA et de l'évolution démographique (vieillesse), sociale (paupérisation) et du tissu urbain (GPE et augmentation de la population pendulaire).	
		Ne pas disposer des moyens matériels et techniques nécessaires dans le cadre des missions premières de la BSPP, en particulier dans la lutte contre les incendies.	
Secourir les personnes, lutter contre l'incendie	Contenir la charge opérationnelle en renforçant la manœuvrabilité globale des moyens et en adaptant la force de frappe.	Inadéquation et sous-dimensionnement du dispositif de secours à PCDG (traitement des appels et réponse opérationnelle).	
Secourir les personnes, lutter contre l'incendie	Fiabiliser les communications et liaisons radio	Risque de cyber attaque ou de panne générale de réseau pouvant empêcher la BSPP d'accomplir sa mission.	
Secourir les personnes, lutter contre l'incendie	Prévenir le contentieux en agissant de façon réglementaire : maintien du rythme du service faisant place à l'instruction et à l'expérience professionnelle	Cadre réglementaire contraignant et évolutif (difficultés juridiques pour les intervenants à s'adapter à une société qui ne cesse de se judiciariser) dans un contexte de forte médiatisation.	
Secourir les personnes, lutter contre l'incendie	Disposer d'une ressource humaine stable, dynamique, polyvalente SAV et feux, correctement formée et encadrée afin de pérenniser le modèle RH BSPP	Risque avéré sur le recrutement dans un contexte de concurrence marquée entre des métiers du domaine de la sécurité et difficulté de fidélisation.	
		Risque avéré concernant la fidélisation du personnel, dès les grades de MDR afin de pérenniser le modèle RH BSPP basé sur la promotion interne.	
		Rythme de travail et GTA inadaptés (temps d'activité opérationnel de plus en plus long) : sollicitation très forte du personnel pouvant altérer l'attractivité du métier et à terme mettre en péril le modèle.	
		Accidentologie, absentéisme et risques psycho-sociaux accrus du fait de la pression opérationnelle existante.	
Secourir les personnes, lutter contre l'incendie	Disposer à court terme, moyen terme et long terme, en achat et en finances, des ressources donnant au COM BSPP l'assurance raisonnable qu'il atteindra les objectifs opérationnels et organiques fixés par le PP et ceux de QSR attendu par les requérants.	Inadéquation entre les ressources en achat et en finances et les objectifs opérationnels et organiques fixés par le PP et la QSR attendu par le requérant.	
Prévenir et gérer les crises	Assurer une préparation adaptée et permanente à travers une capacité de planification/ conception faisant évoluer la réponse opérationnelle (en qualité comme en quantité)	Couverture opérationnelle ponctuellement insuffisante dans certains domaines (domaine fluvial) et pour certaines spécialités (ELD) dans un contexte évolutif et dans un cadre terroriste marqué.	
		Désinvestissement/ capacité d'innovation obérée : dégradation de la réponse aux missions fixées par le contrat opérationnel; non prise en compte de besoins nouveaux (GPE, risques technologiques)	
		Retard potentiel dans la mise en place du pôle instruction et logistique LVV pouvant remettre en cause la capacité de recrutement et de formation (initiale et continue) et donc pouvant à terme remettre en cause la QSR.	
Prévenir et gérer les crises	Fiabiliser la communication et les réseaux en disposant de SI adaptés, modernisés (PFAU, résilients (PFAU 2) et intégrés dans l'environnement interservices (interopérabilité : NexSIS, RRF-réseau radio du futur et SI du SAMU). Nécessité de rapprochement avec les 4 plates-formes CRRA15.	Organisation du domaine SIC inadaptée	
		Décalage avec les programmes opérationnels nationaux : risque exogène. Incapacité à rendre interopérables les différents acteurs de l'urgence	
Prévenir et gérer les crises	Devoir faire face à des sollicitations hors des missions BSPP	Risque avéré sur la capacité de réponse opérationnelle en particulier en cas de déclenchement de plusieurs plans majeurs	
Risque résiduel maîtrisé			Risque résiduel significatif
			Risque résiduel critique





ANNEXE 6 : ÉCHELONNEMENT

	2020	2021	2022	2023	2024
Garantir l'efficacité opérationnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Expérimentation des drones - Livraison 1^{er} FPTL HO - Mise en service 2^e VLI (GIS3) - Expérimentation interconnexion N1/SAMU - Mise en service des LDT 35mm dans 113 EP - Mise en service ESAVI Seine Nord 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en service des drones - Déploiement e-FIBI pour les VSAV - 1^{er} VSAV électrique - Mise en service 3^e VLI (GIS1) - Mise en service du 3^e CS ELD - Mise en service du BEA 42m 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens de pompage grande puissance - Montée en puissance NEXSIS 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en service lance diphasique - Déploiement e-FIBI pour les AR et VLI - Mise en service opérationnel NEXSIS - Mise en service RRF 	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} PS6G
Optimiser l'organisation et le fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement du plan de transformation numérique - Livraison base vie LVV - Réfection RUNG 	<ul style="list-style-type: none"> - Installation du GFIS à LVV - CS BGLR phase 1 - Simulation + e-learning à grande échelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Généralisation de la dématérialisation administrative dans le cadre des dossiers d'urbanisme - CS BGLR phase 2 - CS NEUI - Installation de la CASS à STDE - Aménagement du CS CHLY (PariSeine) 	<ul style="list-style-type: none"> - Création DIV NUM - Mise en service CS PCDG - 1^{re} tranche de recrutement des 350 sapeurs-pompiers supplémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> - CS JO 2024 - CS RUEI - Lancement du projet du futur CS LAND - 2^e tranche de recrutement des 350 sapeurs-pompiers supplémentaires
Ancrer l'humain au cœur des préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Première tranche (1%) ISBSPP - Hygiène post incendie / décontamination des tenues de feu - Fusion FNASPP / ANACAP - Mise en place des PLS - Equipement des tenues de sorties pour les CCH 	<ul style="list-style-type: none"> - Deuxième tranche (4%) ISBSPP - Ouverture du pôle patrimoine à STOU - Contractualisation sous-traitance des assistantes sociales 	<ul style="list-style-type: none"> - Troisième tranche (3%) ISBSPP - Le modèle RH BSPP est atteint (80% des primo contrats rengagent et 7,5 ans d'ancienneté moyenne pour les MDR) 	<ul style="list-style-type: none"> - Dernière tranche (2%) ISBSPP 	<ul style="list-style-type: none"> - La Brigade compte 1 000 réservistes opérationnels



ANNEXE 7 : LEXIQUE

AASC : associations agréées de sécurité civile
 ABAC : absentéisme accidentologie
 ADOSSPP : association pour le développement des œuvres sociales des sapeurs-pompiers de Paris
 AF : administration finances
 AG : assemblée générale
 AP-HP : assistance publique hôpitaux de Paris

BCOM : bureau communication
 BEP : bureau études & prospective
 BPAC : bureau pilotage audit contrôle
 BS : budget spécial
 BSPP : brigade de sapeurs-pompiers de Paris

CCGB : commission consultative de gestion de la Brigade
 CEM : chef d'état-major
 CGCT : code général des collectivités territoriales
 CO : centre opérationnel
 COLADTER : colonel adjoint territorial
 COM BSPP : commandant de la BSPP
 CONTOPS : contentieux opérationnel
 COPIL : comité de pilotage
 COS : commandant des opérations de secours
 COSTRAT : comité stratégique
 CS : centre de secours
 CTA : centre de traitement des appels

DETT : directive européenne sur le temps de travail
 DGSCGC : direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises
 DIV AF : division administration finances
 DIV EMP : division emploi
 DIV LOG : division logistique
 DIV ORH : division ressources humaines
 DIV SANTE : division santé
 DGSCGC : direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises
 DSM : directeur des secours médicaux

ELD : engagement longue durée
 EM : état-major
 EPO : évaluation de la préparation opérationnelle

FIN : fiche d'idée nouvelle
 FMOGP : fourgon mousse grande puissance
 FNASPP : fédération nationale des anciens sapeurs-pompiers de Paris

GFIS : groupement de formation d'instruction et de secours
 GIS : groupement d'incendie et de secours
 GPE : grand Paris express
 GPT : groupement

GSPP : groupement de sapeurs-pompiers de Paris
 GT : groupe de travail

HMB : hors mission brigade

IGSC : inspection générale de la sécurité civile
 INFOSDIS : information SDIS

LOG : logistique
 LOLF : loi organique relative aux lois de finances
 LVV : Limeil-Valenton-Villeneuve

MAAP : maintien et actualisation des acquis professionnels
 MDR : militaire du rang
 MI : masse indiciare
 MSPP : mutuelle des sapeurs-pompiers de Paris

OGC : officier de garde compagnie
 OPC : officier poste de commandement
 OPE : opérationnel

PC : poste de commandement
 PDSA : permanence des soins ambulatoires
 PFAU : plateforme des appels d'urgence
 PP : préfecture de police
 PSB : plan stratégique de la BSPP

QSR : qualité du service rendu
 QSSE : qualité sécurité santé environnement

RETEX : retour d'expérience
 R&D : recherche et développement
 RH : ressources humaines
 RI : relations internationales
 RRF : réseau radio du futur

SAMU : service d'aide médicale urgente
 SAV : secours aux victimes
 SD : schéma directeur
 SDIS : service départemental d'incendie et de secours
 SIC : système d'information et de communication
 SIDACR : schéma interdépartemental d'analyse et de couverture des risques
 SIGTAO : système d'information et de gestion du temps d'activité opérationnelle
 SIU : système d'information unifié
 SNUO : service national universel obligatoire
 SP : sapeur-pompier
 SSI : sécurité des systèmes d'information
 SUAP : service d'urgence et d'assistance aux personnes

VSC : volontaire service civique



Suivez la brigade de sapeurs-pompiers de Paris
sur les réseaux sociaux :

